
Formulaire de demande de financement

Période d'allocation 2020-2022

Se reporter aux Instructions relatives aux demandes « pour la reconduction de programme » pour remplir ce formulaire.

Résumé

Pays	
Composante(s)	
Date de début prévu de la ou des subvention(s)	
Date de fin prévue de la ou des subvention(s)	
Réциpiendaire(s) principal(ux)	
Devise	
Montant de la demande de financement dans les limites de l'allocation	
Montant de la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée¹	
Montant de la demande de fonds de contrepartie² (le cas échéant)	



¹ Les demandes de financement hiérarchisées au-delà de la somme allouée ne peuvent être déposées que conjointement avec la demande de financement. Pour élaborer une demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée, remplir le document-type au format Excel qui sera transmis par le Secrétariat du Fonds mondial.

² Cette section ne concerne que les candidats dont la lettre d'allocation indique que des fonds de contrepartie leur ont été assignés.

1. Investir pour optimiser l'impact en vue de mettre fin aux épidémies

En se référant aux données probantes disponibles, aux enseignements tirés et aux contributions des partenaires techniques et des principales parties prenantes, expliquer en quoi le programme actuel demeure pertinent et se trouve en bonne voie d'atteindre les résultats et l'impact attendus.

[Réponse du candidat]

2. Points sur le contexte épidémiologique

Décrire toute évolution importante du contexte épidémiologique du pays depuis la soumission de la dernière demande de financement. Dans la réponse, traiter les points suivants :

- les évolutions importantes des tendances des taux d'incidence/de notification ou de prévalence ;
- principaux facteurs sociaux, structurels et comportementaux des épidémies ;
- les évolutions concernant les obstacles et les inégalités liés au genre et aux droits humains ;
- la résistance aux médicaments et aux insecticides ;
- la couverture des interventions parmi la population générale et les populations-clés ou vulnérables ciblées.

[Réponse du candidat]

3. Politiques et stratégies nationales : révisions et mises à jour

De nouvelles orientations normatives ou approches techniques ont-elles été adoptées au sein de la politique ou de la stratégie nationale relative au programme de lutte contre les maladies depuis la dernière demande de financement ?

Oui Non

Si **oui**, expliquer comment les nouvelles orientations normatives ou approches techniques ont été adoptées dans les programmes nationaux, et indiquer si ces nouvelles approches supposent d'apporter des changements importants au programme.

Si **non**, indiquer la date la plus récente à laquelle de nouvelles orientations normatives ou approches techniques ont été adoptées et ont abouti à une mise à jour de la politique ou de la stratégie nationale. Si la mise à jour remonte à plus de trois ans, quand de nouvelles mises à jour sont-elles prévues ?

[Réponse du candidat]

4. Possibilités d'intégration

Expliquer en quoi les investissements proposés tiennent compte :

- des besoins des programmes de lutte contre les trois maladies et des autres programmes de santé connexes ;
- des liens avec les systèmes de santé généraux pour améliorer les résultats de la lutte contre les maladies, et l'efficacité et la pérennité des programmes.

[Réponse du candidat]

5. Promouvoir et protéger les droits humains, de l'égalité de genre

Au vu de la ou des subventions actuelles, est-il nécessaire d'intensifier, de modifier ou de déployer à grande échelle les activités visant à : i) lever les obstacles et les inégalités liés aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux services de santé, et ii) garantir un centrage approprié sur les interventions à destination des populations-clés ou vulnérables ?

Oui Non

Si **oui**, expliquer comment et quand ces activités seront intensifiées ou modifiées dans le cadre de la prochaine subvention.

Si **non**, expliquer en quoi les activités menées dans le cadre de la ou des subventions actuelles permettent toujours de surmonter les obstacles et les inégalités liés aux droits de humains et au genre qui entravent l'accès aux services de santé, et de garantir un centrage approprié sur les interventions à destination des populations-clés ou vulnérables.

[Réponse du candidat]

6. Efficacité des modalités de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre actuelles demeurent-elles efficaces pour réaliser les objectifs du programme et obtenir l'impact prévu pour la prochaine période d'allocation (y compris en gardant le même bénéficiaire principal et les mêmes principaux sous-bénéficiaires) ?

Oui Non

Si **oui**, expliquer en quoi les modalités de mise en œuvre de la ou les subventions actuelles demeurent efficaces. Les réponses doivent inclure les principaux risques susceptibles de nuire à l'ensemble du système de santé. Des orientations supplémentaires figurent dans les *Instructions*.

Si **non**, expliquer quelles modifications il faut apporter aux modalités de mise en œuvre.

[Réponse du candidat]

7. Cofinancement et pérennité³

Des évolutions importantes au niveau du paysage de financement, qu'il s'agisse du financement national ou externe, ou d'autres difficultés nuisant à la disponibilité des financements et à la pérennité du programme sont-elles à prévoir ? (Par exemple, en raison de l'arrivée ou du retrait d'un donateur important ou d'une augmentation ou d'une baisse considérable des financements nationaux.)

Oui Non

Si **oui**, expliquer brièvement si ces évolutions auront un effet sur la capacité à honorer les engagements de cofinancement pour la période de mise en œuvre actuelle et sur la capacité à tenir les futurs engagements de cofinancement pour la prochaine phase de mise en œuvre.

Si **non**, confirmer que les engagements de cofinancement pour la période de mise en œuvre actuelle ont été honorés et que les engagements au titre de la prochaine période répondent aux exigences minimales.

[Réponse du candidat]

Décrire succinctement les difficultés en matière de pérennité et la façon dont le pays entend les résoudre.

[Réponse du candidat]

8. Besoins prévus en matière de révision des programmes (reprogrammation)

Indiquer le calendrier des évaluations/examens du programme et du PSN, les résultats des enquêtes ou toute autre information importante susceptible de mettre en évidence l'éventuelle nécessité de réviser les programmes d'ici à la fin prévue de la ou des nouvelle(s) subvention(s).

Documents, évaluations/examens, enquêtes ou autres informations importantes attendues	Disponibilité prévue (mois, année)
<i>(Ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire.)</i>	

9. Fonds de contrepartie (le cas échéant)

Seuls les candidats dont la lettre d'allocation indique que des fonds de contrepartie leur ont été assignés sont tenus de répondre à cette question.

Décrire en quoi les conditions programmatiques et financières énoncées dans la lettre d'allocation ont été remplies.

[Réponse du candidat]

³ Notez que le Fonds Mondial peut mettre à la disposition du public les informations tirées des documents justificatifs fournis en réponse aux questions ci-dessous, y compris les informations sur le(s) tableau(x) du paysage de financement ou les engagements nationaux.

Annexe 1 : Liste de vérification des documents

Vérifier que le dossier de candidature est complet à l'aide de la liste ci-dessous :

<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de financement
<input type="checkbox"/>	Tableau(x) de lacunes programmatiques
<input type="checkbox"/>	Tableau(x) du paysage de financement
<input type="checkbox"/>	Cadre de résultats
<input type="checkbox"/>	Budget
<input type="checkbox"/>	Demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée
<input type="checkbox"/>	Cartographie des modalités de mise en œuvre ⁴
<input type="checkbox"/>	Tableau(x) des données essentielles (à jour)
<input type="checkbox"/>	Approbation de la demande de financement par l'ICN
<input type="checkbox"/>	Déclaration de conformité de l'ICN
<input type="checkbox"/>	Pièces justificatives confirmant que les exigences de cofinancement ont été remplies pour la période d'allocation actuelle
<input type="checkbox"/>	Pièces justificatives relatives aux engagements de cofinancement pris au titre de la prochaine période d'allocation
<input type="checkbox"/>	Évaluation du degré de préparation à la transition (si disponible)
<input type="checkbox"/>	Plans stratégiques nationaux (relatifs au secteur de la santé et propres aux différentes maladies)
<input type="checkbox"/>	Toutes les pièces justificatives citées dans la demande de financement
<input type="checkbox"/>	Document-type de gestion des produits de santé (le cas échéant)
<input type="checkbox"/>	Liste des abréviations et des annexes

⁴ La cartographie actualisée des modalités de mise en œuvre est obligatoire si le programme se poursuit avec le même bénéficiaire principal. En cas de changement de bénéficiaire principal, cette cartographie peut être transmise lors de l'étape d'élaboration de la subvention.